

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF560

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve, rapporteur général

-----

### ARTICLE 26

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« des articles L. 2213-4-1 et L. 2213-4-2 »

les mots :

« de l'article L. 2213-4-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement supprime une précision rédactionnelle superfétatoire introduite par le Sénat sur la rétrocession aux collectivités territoriales des amendes sanctionnant les infractions aux règles des ZFE.